



STOCKAGE TEMPORAIRE DU FUMIER HIPPIQUE : INFORMATION AUX HABITANTS

La ville de Coye-la-Forêt, tout comme celles de Chantilly, Apremont, Avilly, Lamorlaye et Gouvieux, est fière des activités hippiques de notre région.

Cette filière constitue un pilier économique, patrimonial et identitaire majeur.

INFOS CLÉS



+550 chevaux
entre 2023 et 2026

2718 chevaux
au total dans la région



De nombreux emplois
directs et indirects :
Jockeys, cavaliers
d'entraînement, personnel
d'écuries, métiers connexes,
cercles hippiques, écuries de
propriétaires...



Les meilleurs entraîneurs
d'obstacles de France et de
plat du monde sont installés
sur l'Aire Cantilienne.

Une situation devenue contrainte

Depuis des années, le fumier était déversé au Mont de Pô. À la suite de deux incendies et du constat que les normes de stockage en vigueur depuis 2009 n'étaient pas respectées, risquant ainsi de polluer la nappe phréatique, l'Institut de France, propriétaire du terrain, a demandé à France Galop de ne plus utiliser ce site.

Une solution provisoire en attendant la méthanisation

En avril 2025, France Galop a mis son terrain à disposition pour quelques mois, jusqu'à la fin de l'année 2025, dans l'attente de l'acquisition d'un terrain situé à Gouvieux, par la ville auprès de Véolia, propriétaire du site en vue d'y construire un méthaniseur.

Des contraintes administratives ont retardé la vente. Celle-ci doit être signée fin avril. La SAS EQUI-ENERGIES, porteur du projet de méthaniseur et la ville de Gouvieux se sont engagés à faire le nécessaire pour construire une plateforme aux normes afin d'accueillir les fumiers d'ici l'été prochain.

France Nature Environnement, association environnementale nationale, a dû porter plainte afin de peser sur l'accélération des procédures en cours.



Des nuisances subies par les habitants

Flux important de camions, salissures sur les routes, inquiétudes légitime pour l'environnement, risque de pollution de la Thève. L'OFB (Office Français de la Biodiversité) s'est rendu sur place mi février. Leur rapport est attendu et vous sera communiqué.

Coye-la-Forêt et France Galop regrettent profondément les désagréments attendus jusqu'à l'été 2026 et œuvrent activement à l'amélioration d'une situation qui n'a que trop duré.



Mme Jouve F.

Référente Hauts-de-France
pour France Nature
Environnement

M. Le Cour Grandmaison M.

Responsable exploitation
France Galop

M. Deshayes F.

Maire de
Coye-la-Forêt